

Éditorial Peut-on faire l'économie des économistes ?

Olivier Petit, Franck-Dominique Vivien

▶ **To cite this version:**

Olivier Petit, Franck-Dominique Vivien. Éditorial Peut-on faire l'économie des économistes ?. Natures Sciences Sociétés, 2016, 24 (3), pp.201 - 202. 10.1051/nss/2016027 . hal-01524341

HAL Id: hal-01524341
https://univ-artois.hal.science/hal-01524341

Submitted on 5 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Natures Sciences Sociétés, 24, 201-202 (2016)
© NSS-Dialogues, EDP Sciences 2016
DOI: 10.1051/nss/2016027

Disponible en ligne sur :
www.nss-journal.org

Natures
Sciences
Sociétés

Éditorial

Peut-on faire l'économie des économistes ?

La parution en septembre dernier du pamphlet de Pierre Cahuc et André Zylberberg, *Le négationnisme économique*[1], a défrayé la chronique et scandalisé une partie de la communauté des économistes. Si on laisse de côté le caractère insultant des termes utilisés, le propos de ces économistes orthodoxes est, sur le fond, assez simpl(ist)e : eux font de la science, à la différence de bon nombre d'économistes critiques, ces soi-disant « hétérodoxes » qui obscurcissent le débat public en confondant sciemment leur engagement politique avec la connaissance scientifique. L'air est connu et la caisse sur laquelle il est joué est particulièrement grosse. En effet, cet appel à la censure – voire à l'éradication – n'est que le dernier fait d'armes d'une guerre à laquelle se livrent en coulisse différents courants de pensée économique au sein de l'ensemble des institutions qui permettent à la science d'exister socialement.

La discipline économique est, historiquement, le théâtre de profonds clivages théoriques qui ont donné naissance à des courants de pensée fort hétérogènes quant à leurs fondements épistémologiques, méthodes et rapports aux autres disciplines. La théorie économique dominante – l'orthodoxie, dit-on parfois – se caractérise par l'idée que, pour comprendre les phénomènes économiques et sociaux, il faut saisir la rationalité des individus qui s'exprime, par-delà toute attache et caractérisation sociale, par la volonté de maximiser leur bien-être sous la contrainte de leurs ressources (revenu et information). L'économie, identifiée ici à une science du choix rationnel, vise à porter un discours de nature universelle en édictant des lois qui pourraient être confirmées ou infirmées par les faits, en recourant éventuellement à des expérimentations. Une telle conception, contrairement aux affirmations de Cahuc et Zylberberg et d'autres[2], ne fait pas consensus. Ainsi, d'autres économistes ont la volonté de comprendre le capitalisme, sa dynamique, ce qui permet ou ce qui freine l'accumulation du capital, les institutions (normes, règles, instruments…) qui le régulent ou qui le mettent en crise. La discipline se conçoit alors comme une économie politique, qui étudie des compromis institutionnalisés entre groupes sociaux qui s'expriment dans les rapports de production, la répartition des revenus, les normes de consommation, etc. L'économique étant pensé ici comme un fait social, la discipline qui l'étudie s'insère dans un ensemble de savoirs beaucoup plus large, les sciences sociales, avec lesquelles elle entretient des liens étroits, et l'interdisciplinarité qu'elle revendique permet d'appréhender les phénomènes complexes de manière multidimensionnelle.

L'économie ne peut raisonnablement être comparée aux sciences expérimentales, dans la mesure où elle ne répond pas aux mêmes protocoles et qu'il est difficile d'isoler un phénomène économique pour étudier des relations de causalité. En outre, certaines expériences en économie sont délicates à réaliser. On imagine mal un gouvernement tenter une nouvelle mesure de politique économique – par exemple, diminuer drastiquement le salaire minimum – pour voir les conséquences sur le niveau d'emploi… C'est la raison pour laquelle, en économie, l'expérience historique est souvent mobilisée pour comprendre les phénomènes étudiés. Or, comme chacun sait, l'histoire ne se répète jamais vraiment dans les mêmes conditions, ce qui oblige à être prudent sur les enseignements que l'on peut en tirer.

[1] Cahuc P., Zylberberg A., 2016. *Le négationnisme économique. Et comment s'en débarrasser*, Paris, Flammarion. Voir aussi « Les économistes ne sont pas des militants », la tribune publiée dans *Le Monde* du 21 septembre 2016 par ces deux auteurs.

[2] Jean Tirole affirme aussi qu'il y a « un consensus sur la façon de faire de la recherche : accord sur la nécessité d'une approche quantitative (théorie formalisée et tests empiriques de ces théories), accord sur l'importance de la causalité et insistance concomitante sur l'aspect normatif de l'économie, destinée à servir à la prise de décision » (Tirole J., 2016. *Économie du bien commun*, Paris, PUF, p. 138).

Article publié par EDP Sciences

Ces tensions perceptibles chez les économistes sont aussi le fruit d'une situation institutionnelle particulière quant au déroulement de leur carrière universitaire. En économie, comme pour la gestion, le droit et la science politique, le recrutement des professeurs des universités s'est opéré, jusqu'à une date récente, sur la base du concours de l'agrégation de l'enseignement supérieur[3]. L'existence de ce concours a induit une dynamique particulière dans la mesure où, si chez les maîtres de conférences, les différentes approches de l'économie coexistent encore de manière relativement équilibrée, chez les professeurs, une seule domine. Et, avec le temps, le *mainstream* est devenu de plus en plus dominant… Cette suprématie s'organise aussi autour du classement des revues académiques – le *scoring* a été introduit en économie, il y a quelques années – qui donne un poids prépondérant à un petit nombre de revues généralistes anglo-saxonnes cotées qui publient pour l'essentiel des travaux d'économistes orthodoxes. Dès lors, ces derniers considèrent que seuls les articles issus de ces revues les mieux classées en économie s'approchent de la vérité, reléguant par là même les autres supports de publications et leurs auteurs au rang d'économie de seconde zone, voire désormais de « négationnisme économique ».

Cette situation institutionnelle et les tensions qu'elle engendre expliquent en grande partie l'engouement suscité par la création, en 2009, de l'Association française d'économie politique (AFEP), qui entend défendre le pluralisme en économie. Elles expliquent aussi la volonté affichée par cette association, qui regroupe aujourd'hui plusieurs centaines d'enseignants-chercheurs en économie, de créer une nouvelle section du CNU, ouverte au pluralisme et permettant d'autonomiser le déroulement de carrière de ceux qui ne se reconnaissent pas ou plus dans les orientations prises par la section « Sciences économiques » du CNU. Il faut rappeler qu'en début d'année 2015, ce projet de création d'une nouvelle section a été bloqué *in extremis* – le décret était signé par la ministre, il ne restait plus qu'à le publier – par l'intervention auprès de Geneviève Fioraso de Jean Tirole[4], récipiendaire en 2014 du prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel ; lequel, sans avoir l'air d'y toucher, prend soin de répondre à l'AFEP et à son *Manifeste pour une économie pluraliste*[5] dans l'ouvrage grand public qu'il a fait paraître début 2016[6]. La résistance et le mépris dont les économistes orthodoxes ont fait preuve pour empêcher la création de cette nouvelle section peuvent aussi se lire sous la plume de P. Cahuc et A. Zylberberg qui n'hésitent pas à affirmer que « l'Université française l'a échappé belle. Elle a failli abriter en son sein une section ouverte à toutes les formes de négationnisme économique ». En lieu et place de cette nouvelle section, c'est un nouveau type de concours de recrutement des professeurs qui a été introduit en économie, celui-là même qui prévaut pour toutes les autres disciplines, mais pour une période probatoire de quatre ans. Au terme de cette période, un bilan devra être fait, selon le ministère, pour voir si l'ouverture demandée vis-à-vis des différentes façons de faire science économique est au rendez-vous.

NSS est évidemment concernée par ce débat houleux qui traverse l'économie. D'une part, on l'a évoqué, parce qu'il s'y joue les rapports de l'économie aux autres disciplines et le type d'interdisciplinarité qui peut en advenir. D'autre part, parce que les relations science/société sont aussi en jeu. On pourrait citer maints exemples qui intéressent le lecteur de *NSS*, notamment dans les domaines du changement climatique, de la protection de la biodiversité ou de la gestion de l'eau. Évoquons juste les réponses apportées à la crise du capitalisme qui a éclaté en 2008 et dans laquelle nous sommes encore plongés. Comme l'avait bien compris Keynes dans les années 1930, une crise économique majeure dégénère en crise sociale, elle-même nourrissant une crise politique. C'est *in fine* la démocratie qui est en jeu. La question des savoirs en économie – y a-t-il vraiment des lois, des théorèmes… ? – et de l'opérationnalisation de ces connaissances à travers des politiques publiques[7] est donc cruciale. Elle ne peut être tranchée par l'anathème. Elle requiert, au contraire, la confrontation large des idées.

Olivier Petit et Franck-Dominique Vivien

[3] Tous les deux ans, le ministère de l'Éducation nationale désigne un président de jury au sein des professeurs qui ont l'ancienneté requise. Celui-ci désigne ensuite six autres membres pour constituer un jury. Les candidats à l'agrégation doivent avoir un doctorat de sciences économiques, sans être nécessairement enseignants.

[4] Pour lire la lettre de J. Tirole, *cf.* http://assoeconomiepolitique.org/wp-content/uploads/Lettre-de-jean-Tirole.pdf. Pour lire la réponse de l'AFEP à J. Tirole, *cf.* http://assoeconomiepolitique.org/lettre-ouverte-jean-tirole-la-diversite-intellectuelle-nest-pas-source-dobscurantisme-et-de-relativisme-mais-dinnovations-et-de-decouvertes.

[5] Orléan A. (Ed.), 2015. *À quoi servent les économistes s'ils disent tous la même chose ? Manifeste pour une économie pluraliste*, Paris, Les Liens qui Libèrent. Voir le compte rendu de lecture de cet ouvrage dans ce numéro, rubrique « Ouvrages en débat » (*NSS*, 24, 3).

[6] « À quoi servent les économistes ? Pensent-ils tous la même chose », se demande benoîtement J. Tirole (in *Économie du bien commun*, *op. cit.*, p. 96), faisant ainsi écho au titre du manifeste de l'AFEP.

[7] On rappellera, à ce propos, l'engagement de nos deux pamphlétaires en faveur de la loi « travail », adoptée cet été.